

# **Budget des dépenses 2006–2007**

## **Parties I et II**

### **Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses**

# Table des matières

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement 1-2

## Partie II - Budget principal des dépenses

### 1 Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses 1-30

Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-31

Sociétés d'État 1-33

Définitions des articles courants de dépense 1-33

#### Tableaux sommaires

Sommaire général 1-40

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense 1-52

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits 1-62

Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-94

Sommaire des crédits (Votés et mandat spécial) pour 2006-2007 1-109

#### Changements au Budget principal des dépenses de 2006–2007

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-115

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) 1-119

Modifications à la présentation (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme) 1-122

## Ministères et organismes

### 2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère (Affaires étrangères) 2-5

Ministère (Commerce international) 2-11

Corporation commerciale canadienne 2-13

Agence canadienne de développement international 2-14

Centre de recherches pour le développement international 2-21

Commission mixte internationale 2-23

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-24

### 3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-14

Commission des revendications particulières des Indiens 3-15

### 4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 4-2

### 5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5-3

Société d'expansion du Cap-Breton 5-7

### 6 Agence du revenu du Canada 6-2

### 7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7-5

Commission canadienne du lait 7-9

Agence canadienne d'inspection des aliments 7-10

Commission canadienne des grains 7-12

### 8 Anciens combattants 8-2

### 9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 9-6

### 10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10-3

École de la fonction publique du Canada 10-5

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 10-6

- 11 Conseil privé**  
 Ministère 11-4  
 Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 11-6  
 Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 11-7  
 Directeur général des élections 11-8  
 Commissaire aux langues officielles 11-10  
 Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 11-11
- 12 Défense nationale**  
 Ministère 12-3  
 Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7  
 Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 12-8
- 13 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 13-2**
- 14 Environnement**  
 Ministère 14-4  
 Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions 14-10  
 Agence canadienne d'évaluation environnementale 14-11  
 Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 14-12  
 Agence Parcs Canada 14-13
- 15 Finances**  
 Ministère 15-5  
 Vérificateur général 15-9  
 Tribunal canadien du commerce extérieur 15-10  
 Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 15-11  
 Bureau du surintendant des institutions financières 15-12
- 16 Gouverneur général 16-2**
- 17 Industrie**  
 Ministère 17-5  
 Agence spatiale canadienne 17-10  
 Commission canadienne du tourisme 17-13  
 Tribunal de la concurrence 17-15  
 Commission du droit d'auteur 17-16  
 Conseil national de recherches du Canada 17-17  
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 17-19  
 Conseil de recherches en sciences humaines 17-21  
 Conseil canadien des normes 17-24  
 Statistique Canada 17-25
- 18 Justice**  
 Ministère 18-4  
 Commission canadienne des droits de la personne 18-7  
 Tribunal canadien des droits de la personne 18-8  
 Commissaire à la magistrature fédérale 18-9  
 Service administratif des tribunaux judiciaires 18-10  
 Commission du droit du Canada 18-11  
 Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 18-12  
 Cour suprême du Canada 18-14
- 19 Parlement**  
 Sénat 19-4  
 Chambre des communes 19-6  
 Bibliothèque du Parlement 19-8  
 Commissariat à l'éthique 19-9  
 Conseiller sénatorial en éthique 19-10

- 20 Patrimoine canadien**  
 Ministère 20-5  
 Conseil des Arts du Canada 20-14  
 Société Radio-Canada 20-15  
 Musée canadien des civilisations 20-16  
 Musée canadien de la nature 20-17  
 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 20-18  
 Bibliothèque et Archives du Canada 20-19  
 Société du Centre national des Arts 20-22  
 Commission des champs de bataille nationaux 20-23  
 Office national du film 20-24  
 Musée des beaux-arts du Canada 20-27  
 Musée national des sciences et de la technologie 20-28  
 Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 20-30  
 Commission de la fonction publique 20-31  
 Commission des relations de travail dans la fonction publique 20-32  
 Tribunal de la dotation de la fonction publique 20-33  
 Condition féminine — Bureau de la coordonnatrice 20-34  
 Téléfilm Canada 20-36
- 21 Pêches et Océans 21-2**
- 22 Ressources humaines et Développement des compétences**  
 Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences) 22-5  
 Ministère (Développement social) 22-12  
 Conseil canadien des relations industrielles 22-15  
 Société canadienne d'hypothèques et de logement 22-16  
 Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 22-19  
 Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 22-20
- 23 Ressources naturelles**  
 Ministère 23-4  
 Énergie atomique du Canada limitée 23-11  
 Commission canadienne de sûreté nucléaire 23-13  
 Société de développement du Cap-Breton 23-15  
 Office national de l'énergie 23-16  
 Administration du pipe-line du Nord 23-17
- 24 Santé**  
 Ministère 24-4  
 Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée 24-11  
 Instituts de recherche en santé du Canada 24-12  
 Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 24-16  
 Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 24-17  
 Agence de santé publique du Canada 24-18

<b>25</b>	<b>Sécurité publique et Protection civile</b>	
	Ministère	25-5
	Agence des services frontaliers du Canada	25-7
	Centre canadien des armes à feu	25-8
	Service canadien du renseignement de sécurité	25-10
	Service correctionnel	25-11
	Commission nationale des libérations conditionnelles	25-13
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	25-15
	Gendarmerie royale du Canada	25-16
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	25-20
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	25-21
<b>26</b>	<b>Transports</b>	
	Ministère	26-4
	Société canadienne des postes	26-10
	Office des transports du Canada	26-11
	Commission de la capitale nationale	26-12
	Bureau de l'infrastructure du Canada	26-14
	Tribunal d'appel des transports du Canada	26-16
<b>27</b>	<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>	<b>27-2</b>
<b>28</b>	<b>Index</b>	
	Index	28-2



## **Budget des dépenses 2006–2007**

### **Partie I**

### **Plan de dépenses du gouvernement**

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Aperçu

Le présent budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires.

### Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses :

Les dépenses budgétaires incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Le présent budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présenté pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 70,2 milliards de dollars au titre des autorisations de programme pour lesquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le solde des dépenses, soit 128,4 milliards de dollars, est affecté à des dépenses législatives. Les prévisions détaillées ne sont fournies qu'à titre informatif.

### Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses :

Les dépenses non budgétaires (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada. Le Budget principal des dépenses de 2006-2007 prévoit une diminution de 567,2 millions de dollars des autorisations de dépenser non budgétaires par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006. Les autorisations de dépenser non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 123,4 millions de dollars. Le reste, soit 999,5 millions de dollars, est conforme aux dispositions d'une loi habilitante.

**Tableau 1 : Budget principal des dépenses totales**

(millions)	2006-2007			2005-2006			Variation des dépenses totales	
	Budgétaires	Non budgétaires	Total	Budgétaires	Non budgétaires	Total	\$	%
Crédits votés	70 205,0	123,4	70 328,4	66 050,0	84,5	66 134,5	4 193,9	6,3
Postes législatifs	128 389,9	999,5	129 389,4	119 813,4	1 605,6	121 419,0	7 970,4	6,6
Budget principal des dépenses totales	198 594,9	1 122,9	199 717,8	185 863,4	1 690,1	187 553,5	12 164,3	6,5

Le Budget principal des dépenses de 2006-2007 a augmenté, en tout, de 12,2 milliards de dollars (6,5 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006, ce qui représente une augmentation de 12,7 milliards de dollars en dépenses budgétaires et une diminution de 567,2 millions de dollars en dépenses non budgétaires.

### **Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses – Augmentation nette de 12,7 milliards de dollars**

Le budget principal des dépenses constitue le plan de dépenses pour l'exercice 2006-2007, conformément aux plans de dépenses énoncés dans le Budget fédéral de 2005.

Le tableau 2 présente le total des dépenses budgétaires prévues s'établissant à 205,1 milliards de dollars pour 2006-2007, dont 34,4 milliards pour les frais de la dette publique et 170,7 milliards pour les dépenses de programmes. Dans l'ensemble, le total des dépenses budgétaires contenues dans le Budget principal des dépenses de 2006-2007 a augmenté de 10,2 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006.



## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

**Tableau 2 : Dépenses budgétaires du budget principal selon le type de paiement**

(en millions de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
<i>Principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement :</i>				
Péréquation <sup>1</sup>	9 510,0	<b>11 282,0</b>	1 772,0	18,6
Transfert canadien en matière de santé <sup>2</sup>	13 000,0	<b>20 140,0</b>	7 140,0	54,9
Transfert canadien en matière de programmes sociaux <sup>3</sup>	8 225,0	<b>8 500,0</b>	275,0	3,3
Transfert visant la réforme des soins de santé <sup>4</sup>	3 500,0	<b>0,0</b>	-3 500,0	-100,0
Gouvernements territoriaux <sup>5</sup>	1 800,0	<b>0,0</b>	-1 800,0	-100,0
Financement des territoires <sup>6</sup>	0,0	<b>2 070,0</b>	2 070,0	S/O
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents <sup>7</sup>	-2 765,1	<b>-2 995,0</b>	-229,9	-8,3
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes <sup>8</sup>	-611,0	<b>-699,0</b>	-88,0	-14,4
Autres subventions législatives	32,0	<b>32,0</b>	0,0	0,0
<i>Total partiel des principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement</i>	<i>32 690,9</i>	<i><b>38 330,0</b></i>	<i>5 639,1</i>	<i>17,2</i>
<i>Principaux transferts aux particuliers :</i>				
Prestations aux aînés <sup>9</sup>	28 893,0	<b>30 575,0</b>	1 682,0	5,8
Assurance-emploi <sup>10</sup>	15 201,0	<b>15 030,0</b>	-171,0	-1,1
<i>Total partiel des principaux transferts aux particuliers</i>	<i>44 094,0</i>	<i><b>45 605,0</b></i>	<i>1 511,0</i>	<i>3,4</i>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	<i>1 188,5</i>	<i><b>725,9</b></i>	<i>-462,6</i>	<i>-38,9</i>
<i>Transferts à des organismes financiers internationaux<sup>11</sup></i>	<i>23 767,2</i>	<i><b>26 863,9</b></i>	<i>3 096,7</i>	<i>13,0</i>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>101 740,6</b>	<b>111 524,8</b>	<b>9 784,2</b>	<b>9,6</b>
Paiements aux sociétés d'État	5 000,6	<b>5 193,8</b>	193,2	3,9
Fonctionnement et immobilisations	43 235,2	<b>47 481,3</b>	4 246,1	9,8
Frais de la dette publique	35 887,0	<b>34 395,0</b>	-1 492,0	-4,2
<b>Total des dépenses budgétaires du budget principal</b>	<b>185 863,4</b>	<b>198 594,9</b>	<b>12 731,5</b>	<b>6,8</b>
Rajustements au titre du rapprochement avec le Budget fédéral de 2005 <sup>12</sup>	9 000,0	<b>6 505,1</b>	-2 494,9	-27,7
<b>Total des dépenses budgétaires<sup>13</sup></b>	<b>194 863,4</b>	<b>205 100,0</b>	<b>10 236,6</b>	<b>5,3</b>

1. Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces à faible revenu pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables.

2. Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) désigne un transfert fédéral offert à chaque province et territoire à l'appui des régimes de soins de santé provinciaux. Le financement au titre du TCS prend la forme de paiements en espèces et de transferts de points d'impôt et est assujéti aux cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* de même qu'au principe qui interdit l'établissement d'exigences relatives à la résidence pour l'obtention de l'aide sociale.

3. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) est un transfert global de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires à l'appui de l'enseignement postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, notamment le développement de la petite enfance, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le TCPS, qui compte un volet sous forme de transferts en espèces et un autre sous forme de transfert de points d'impôt, est réparti selon une formule par habitant afin d'assurer un soutien égal à tous les Canadiens, quelle que soit leur province ou territoire de résidence. Le TCPS soutient l'engagement pris par le gouvernement d'interdire les exigences relatives à la résidence pour l'obtention de l'aide sociale.

4. Le Transfert visant la réforme des soins de santé (TRSS) qui, au départ, s'inscrivait dans l'Accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé et ciblait les soins de santé primaires, les soins à domicile et la couverture des médicaments onéreux, a été intégré au TCS.

5. Les paiements aux gouvernements territoriaux représentent des transferts fédéraux aux gouvernements du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui visent à leur permettre de fournir la même gamme de services que ceux offerts par les gouvernements provinciaux. En 2006-2007, ces fonds ont été combinés au nouveau programme de financement des territoires.

6. Les paiements au titre du financement des territoires désignent des transferts fédéraux fournis aux gouvernements territoriaux pour les aider à fournir des services publics. Les transferts sont fondés sur une formule qui comble l'écart entre les besoins financiers et la capacité fiscale des territoires.

7. Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent le recouvrement auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au-delà de ceux transférés dans le cadre du TCS et du TCPS. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

8. Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée à partir des transferts fédéraux en espèces à la province. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

9. Les prestations aux aînés désignent le soutien du revenu de base que le gouvernement verse aux aînés grâce aux pensions de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti ainsi que de l'allocation au conjoint et de l'allocation de survivant. Elles englobent aussi les prestations de retraite et d'assurance fondées sur les gains prévues par le Régime de pensions du Canada et par le Régime de rentes du Québec. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

10. L'assurance-emploi procure une aide financière temporaire aux chômeurs canadiens lorsqu'ils sont à la recherche de travail ou qu'ils perfectionnent leurs capacités. Les Canadiens qui sont malades, les femmes enceintes ou ceux qui prennent soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté ou d'un membre de la famille gravement malade qui risque fortement de mourir peuvent également recevoir l'aide de l'assurance-emploi. Ce montant correspond aux plus récentes prévisions.

11. Les paiements qui ont été versés pour respecter les engagements qui ont été pris par le Canada aux termes d'ententes multilatérales de réduction des frais de la dette publique (voir le tableau 11 – page 1-20).

12. Comprend les rajustements effectués en raison de la comptabilité d'exercice, des charges imputées aux exercices précédents et d'une péremption prévue. Comprend aussi des charges non encore imputées relatives aux initiatives qui nécessitent une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives.

13 Le montant total des dépenses budgétaires concorde avec le Budget fédéral de 2005 sauf, comme indiqué précédemment, lorsque les prévisions actuelles relatives aux obligations législatives ont été indiquées. De plus, le montant alloué aux frais de la dette publique correspond aussi aux plus récentes prévisions.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Dépenses de programmes par secteur

Dans cette section, les dépenses de programmes sont indiquées par secteur et, dans chaque secteur, par ministère et organisme du gouvernement fédéral. Si certains secteurs affichent une diminution des dépenses en 2006-2007, d'autres en revanche affichent des augmentations qui témoignent, en partie, des mesures annoncées dans le Budget fédéral de 2005. Outre les détails explicatifs fournis pour chaque secteur, les négociations collectives représentent un élément important des modifications des dépenses qui s'applique à l'ensemble des ministères et des organismes. Dans le présent budget des dépenses, les augmentations de salaire négociées atteignent environ 1,2 milliards de dollars.

Le tableau 3 récapitule les dépenses de programmes par secteur.

**Tableau 3 : Dépenses de programmes par secteur**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses		% du total
	2005-2006	2006-2007	\$	%	
1. Principaux transferts au titre des programmes sociaux (y compris les principaux transferts) <sup>14</sup>	83 208 350	<b>90 357 135</b>	7 148 785	8,6	45,5
2. Programmes touchant la culture	3 357 453	<b>3 881 307</b>	523 854	15,6	2,0
3. Programmes axés sur l'environnement et les ressources	6 239 585	<b>6 838 539</b>	598 954	9,6	3,4
4. Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie	5 926 844	<b>6 829 751</b>	902 907	15,2	3,4
5. Programmes touchant les transports	1 545 867	<b>1 474 476</b>	-71 391	-4,6	0,7
6. Programmes touchant la justice et la loi	1 518 784	<b>1 627 395</b>	108 611	7,2	0,8
7. Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique	5 330 509	<b>6 024 648</b>	694 139	13,0	3,0
8. Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense	20 479 791	<b>22 117 546</b>	1 637 755	8,0	11,1
9. Parlement et gouverneur général	519 667	<b>543 830</b>	24 163	4,6	0,3
10. Principaux transferts au titre des services gouvernementaux généraux (y compris les principaux transferts) <sup>15</sup>	20 891 833	<b>23 433 366</b>	2 541 533	12,2	11,8
11. Frais de la dette publique	35 887 000	<b>34 395 000</b>	-1 492 000	-4,2	17,3
12. Éléments non attribués à un ministère précis <sup>16</sup>	957 719	<b>1 071 913</b>	114 194	11,9	0,5
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>185 863 402</b>	<b>198 594 906</b>	<b>12 731 504</b>	<b>6,8</b>	<b>100,0</b>

La plupart des dépenses de programmes ont trait aux programmes sociaux, qui comptent pour 90,4 milliards de dollars ou 45,5 p. 100 du total des dépenses de programmes pour 2006-2007. Pour leur part, les dépenses relatives aux frais de la dette publique, aux programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense et aux services gouvernementaux généraux représentent 79,9 milliards de dollars, soit 40,3 p. 100 du total des dépenses.

Le reste de la section est consacré à un examen plus détaillé de chacun des dix secteurs.

14. Les principaux transferts au titre des programmes sociaux comprennent l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Pour 2006-2007, le montant alloué au Transfert visant la réforme des soins de santé est compris dans le montant du Transfert canadien en matière de santé.

15. Les principaux transferts au titre des services gouvernementaux généraux comprennent les transferts aux gouvernements territoriaux et les paiements de péréquation.

16. Ce poste représente les coûts administratifs associés au fonctionnement du régime d'assurance-emploi.

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## 1 – Programmes sociaux

Ce secteur regroupe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes visant à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et à favoriser un accès égal aux avantages de la société canadienne. Le gouvernement fédéral atteint ces objectifs au moyen des dépenses de programmes directes, des transferts aux particuliers et des transferts aux paliers autres ordres de gouvernement. Les ministères visés sont ceux de la Santé, des Ressources humaines et du Développement des compétences, des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que des Anciens combattants. Le tableau 4 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes sociaux, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 4 : Programmes sociaux**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Santé				
Ministère	2,855,685	<b>2 975 397</b>	119 712	4,2
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	0	<b>9 681</b>	9 681	S/O
Instituts de recherche en santé du Canada	776,848	<b>832 665</b>	55 817	7,2
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3,391	3 512	121	3,6
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	4,373	6 512	2 139	48,9
Agence de santé publique du Canada	423,119	506 589	83 470	19,7
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	2,186,506	<b>2,475,121</b>	288,615	13,2
Ministère (Développement social)	606,728	<b>1,327,116</b>	720,388	118,7
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2,224,712	<b>2,266,048</b>	41,336	1,9
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4,540	<b>4,484</b>	-56	-1,2
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	5,825,538	<b>6 189 701</b>	364 163	6,3
Commission canadienne des affaires polaires	967	<b>976</b>	9	0,9
Commission des revendications particulières des Indiens	0	<b>5 572</b>	5 572	S/O
Anciens combattants	2,853,070	<b>3 202 761</b>	349 691	12,3
<i>Total partiel – Dépenses directes de programmes</i>	<i>17,765,477</i>	<i><b>19 806 135</b></i>	<i>2 040 658</i>	<i>11,5</i>
<i>Principaux transferts</i>				
Transfert canadien en matière de santé	13,000,000	<b>20 140 000</b>	7 140 000	54,9
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	8,225,000	<b>8 500 000</b>	275 000	3,3
Transfert visant la réforme des soins de santé	3,500,000	<b>0</b>	-3 500 000	-100,0
Prestations aux aînés	28,893,000	<b>30 575 000</b>	1 682 000	5,8
Assurance-Emploi	15,201,000	<b>15 030 000</b>	-171 000	-1,1
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	-2,765,127	<b>-2 995 000</b>	-229 873	8,3
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et subventions législatives	-611,000	<b>-699 000</b>	-88 000	14,4
<i>Total partiel – principaux transferts</i>	<i>65,442,873</i>	<i><b>70 551 000</b></i>	<i>5 108 127</i>	<i>7,8</i>
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>83,208,350</b>	<b>90 357 135</b>	<b>7 148 785</b>	<b>8,6</b>

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées aux programmes sociaux pour 2006-2007 s'élèvent à 90,4 milliards de dollars, ce qui en fait assurément le plus important élément des dépenses de programmes totales, soit 45,5 p. 100. De cette somme, une tranche de 19,8 milliards de dollars, soit 21,9 p. 100, sera affectée aux dépenses de programmes directes et une tranche de 70,6 milliards, soit 78,1 p. 100, aux paiements de transfert. Les dépenses consacrées aux programmes sociaux en 2006-2007 devraient augmenter de 7,1 milliards de dollars, soit 8,6 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes sociaux :

- L'augmentation nette de 1,0 milliards de dollars pour le portefeuille de Ressources humaines et Développement des compétences porte essentiellement sur l'augmentation des besoins des deux ministères et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
  - Le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences demande une augmentation de ses dépenses budgétaires nettes de quelque 288,6 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement et des paiements de subventions. Les principaux postes au chapitre des coûts de fonctionnement comprennent des fonds supplémentaires au titre : du Bon d'études canadiennes qui prévoit un régime d'épargne-études pour les enfants de familles ayant droit au Supplément de la prestation nationale pour enfants, d'un projet pilote de trois ans en vertu duquel les prestations sont calculées sur les 14 meilleures semaines de gains et du régime d'assurance parentale Québec-Canada<sup>17</sup>. Par ailleurs, une hausse de 226,9 millions de dollars est demandée au titre des subventions pour trois postes : la Subvention canadienne pour l'épargne-études, la mise en place du Bon d'études canadiennes et la Subvention canadienne pour études.
  - La Société canadienne d'hypothèques et de logement demande une augmentation nette de quelque 41,3 millions de dollars pour le Programme d'aide à la remise en état des logements et le Programme de logement pour les communautés des Premières nations situées dans les réserves.
  - L'augmentation des dépenses prévue de 720,4 millions de dollars pour le ministère de Ressources humaines et Développement des compétences (Développement social) est principalement attribuable à une hausse de 655,6 millions de dollars au chapitre des contributions et des autres paiements de transfert au titre du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et de l'initiative Comprendre la petite enfance.
- La majoration proposée de 364,2 millions de dollars des fonds accordés à Affaires indiennes et du Nord canadien vise trois postes, à savoir une hausse des coûts de fonctionnement, qui couvrira principalement l'évaluation, la gestion et l'assainissement des sites contaminés, une hausse du financement en capital visant principalement le financement au titre du certificat du statut d'Indien et des achats prévus à terrains conformément à la stratégie Marshall ainsi qu'une hausse des contributions et autres paiements de transfert pour traiter de questions telles que le logement, les augmentations liées aux programmes et services permanents destinés aux Indiens et aux Inuits ainsi que le règlement de revendications particulières et globales et les rajustements.

---

17. Il s'agit d'un nouveau régime instauré par le gouvernement du Québec qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Avant cette date, les employés de la province de Québec touchaient leurs prestations parentales par l'entremise du programme d'assurance-emploi, tout comme les autres employés au Canada. En 2005, le Québec et le Canada ont conclu une entente en vertu de laquelle le Québec instaure son propre régime d'assurance parentale. Dans le cadre de cette entente, le Canada a convenu que les cotisations des employés et des employeurs à la caisse de l'assurance-emploi seraient réduites pour les employés travaillant au Québec. En revanche, les employés et les employeurs paieront les nouvelles cotisations au régime d'assurance parentale Québec-Canada.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- L'augmentation proposée de 349,7 millions de dollars du financement alloué à Anciens combattants témoigne principalement de l'augmentation de 272,7 millions de dollars au titre des subventions et de la hausse de 72,5 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement. La hausse des fonds accordés aux subventions vise les indemnités d'invalidité ainsi que le programme relatif à la perte de gains, qui s'inscrivent dans la nouvelle série de programmes offerts aux membres des Forces canadiennes et à leurs familles en vertu de la nouvelle Charte des vétérans. La hausse des coûts de fonctionnement couvre des postes tels que l'augmentation au titre des autres services acquis dans le domaine de la santé en raison de la croissance du nombre de clients et de transactions ainsi que de l'inflation et des conventions collectives.
- En matière de santé, la hausse de 270,9 millions de dollars porte principalement sur les dépenses du ministère de la Santé, des Instituts de recherche en santé du Canada et de l'Agence de santé publique du Canada.
  - En ce qui concerne le ministère de la Santé, une hausse nette de 119,7 millions de dollars est demandée pour le volet des programmes de la santé des Premières nations et des Inuits demandant des fonds visant une gamme variée d'initiatives depuis les mesures à l'appui de la santé des Autochtones jusqu'à la création du Fonds de voyages pour soins médicaux des territoires et du Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires. D'autres fonds sont également demandés de renforcer la surveillance des activités relatives aux produits de santé et aux aliments ainsi qu'à la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs.
  - L'Agence de santé publique du Canada demande une augmentation de 83,5 millions de dollars au titre d'un éventail de postes, notamment une stratégie intégrée de santé publique visant à réduire les effets des maladies chroniques par la promotion de l'adoption d'un mode de vie sain, stratégie accompagnée d'initiatives précises pour combattre le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires, accroître la capacité à détecter une pandémie de grippe et à réagir en conséquence, combler les écarts identifiés en matière de santé publique et renforcer des initiatives à l'appui de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.
  - Les Instituts de recherche en santé du Canada demandent une augmentation de 55,8 millions de dollars, dont une tranche de 51,8 millions de dollars pour appuyer les nouveaux chercheurs et faire en sorte que les découvertes deviennent des avantages sociaux et commerciaux pour les Canadiens.

Les principales sources de l'augmentation des paiements de transfert au titre des autres programmes sociaux sont les suivantes :

- Dans le cadre du Plan décennal pour consolider les soins de santé, on a groupé dans le Budget fédéral de 2005 le Transfert visant la réforme des soins de santé avec le Transfert canadien en matière de santé, ce qui s'est soldé par une hausse nette de 4,6 milliards de dollars en 2005-2006. En outre, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux a été bonifié de 275 millions de dollars en 2006-2007, faisant ainsi passer le financement total à 8,5 milliards de dollars.
- Les variations des paiements relatifs au remplacement au titre des programmes permanents et au recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes sont imputables à une augmentation de la valeur des points d'impôt sur le revenu des particuliers, laquelle constitue une variable clé du calcul de ces recouvrements.
- Les principaux transferts aux particuliers sont projetés d'augmenter d'un montant net de 1,5 milliards de dollars, à cause de la hausse des prestations aux aînés qui découle de l'augmentation de la population des aînés et du montant moyen des prestations, lesquelles sont entièrement indexées en fonction des changements trimestriels de l'indice des prix à la consommation. La légère diminution des prestations d'assurance-emploi témoigne de la baisse prévue du nombre de personnes admissibles aux prestations en raison de la réduction des niveaux de chômage.

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## 2 – Programmes touchant la culture

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes appuyant la croissance et le développement de la vie culturelle au Canada, la participation à la société canadienne et l'équité au sein de celle-ci, la dualité linguistique et l'héritage multiculturel du pays ainsi que la préservation des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine du Canada. Il s'agit de Patrimoine canadien et de ses organismes connexes ainsi que de certaines sociétés d'État et des organismes ministériels.

Le tableau 5 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant le patrimoine et la culture, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

**Tableau 5 : Programmes touchant la culture**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	1 118 042	<b>1 384 621</b>	266 579	23,8
Conseil des Arts du Canada	150 173	<b>150 445</b>	272	0,2
Société Radio-Canada	982 414	<b>1 112 039</b>	129 625	13,2
Musée canadien des civilisations	58 698	<b>59 946</b>	1 248	2,1
Musée canadien de la nature	55 569	<b>59 145</b>	3 576	6,4
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5 696	<b>5 815</b>	119	2,1
Bibliothèque et Archives du Canada	92 894	<b>109 071</b>	16 177	17,4
Société du Centre national des Arts	31 224	<b>33 283</b>	2 059	6,6
Commission des champs de bataille nationaux	8 711	<b>8 907</b>	196	2,3
Office national du film	62 948	<b>64 839</b>	1 891	3,0
Musée des beaux-arts du Canada	44 469	<b>46 618</b>	2 149	4,8
Musée national des sciences et de la technologie	24 446	<b>25 577</b>	1 131	4,6
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	23 403	<b>24 606</b>	1 203	5,1
Téléfilm Canada	123 874	<b>125 042</b>	1 168	0,9
Environnement				
Agence Parcs Canada	484 508	<b>578 054</b>	93 546	19,3
Ressources humaines et Développement des compétences				
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 827	<b>1 929</b>	102	5,6
Transports				
Commission de la capitale nationale	88 557	<b>91 370</b>	2 813	3,2
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>3 357 453</b>	<b>3 881 307</b>	<b>523 854</b>	<b>15,6</b>

### Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la culture pour 2006-2007 s'élèvent à 3,9 milliards de dollars, ce qui correspond à 2,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées aux programmes touchant la culture pour 2006-2007 devraient augmenter de 523,9 millions de dollars, soit de 15,6 p. 100.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes touchant la culture :

- Les dépenses de Patrimoine canadien augmentent de 266,6 millions de dollars, soit 23,8 p. 100, en raison d'une hausse de 242,0 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert et d'une hausse de 24,6 millions de dollars au chapitre des coûts de fonctionnement. Ces hausses sont principalement relatives à l'aide consacrée aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010, au financement de l'entraînement des athlètes des sports d'hiver et d'été, à l'appui de la vision du programme À nous le podium ainsi qu'aux fonds supplémentaires au titre d'initiatives de participation à des activités sportives au Canada et au renouvellement du Programme sur les Autochtones.
- Les dépenses de la Société Radio-Canada affichent une augmentation nette de 129,6 millions de dollars attribuable principalement aux conventions collectives et à une hausse ponctuelle de 60 millions de dollars pour compléter sa programmation radiophonique et télévisuelle. Le financement, qui devait arriver à échéance l'an dernier, a été reconduit pour une année supplémentaire.
- Les dépenses de l'Agence Parcs Canada progressent de 93,5 millions de dollars, soit 19,3 p. 100, et sont réparties comme suit : 55,0 millions de dollars visent les coûts de fonctionnement supplémentaires au titre notamment des conventions collectives et de l'accroissement de la capacité de l'Agence à gérer l'intégrité écologique, 28,3 millions de dollars visent d'autres projets d'immobilisations, ce qui comprend la recapitalisation des actifs, l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le parc national de Banff et le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, ainsi que 10,2 millions de dollars au titre de contributions comme celles à l'Initiative des endroits historiques et au Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales.
- Les dépenses de Bibliothèque et Archives du Canada sont en hausse de 16,2 millions de dollars au titre de deux postes principaux, à savoir la rénovation et l'agrandissement des installations du 100 de la rue Wellington pour accueillir le Musée du portrait du Canada ainsi que le réaménagement et l'installation de locaux provisoires avec rayonnages à deux niveaux à Gatineau (Québec).

### 3 – Programmes axés sur l'environnement et les ressources

Ce secteur comprend les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes favorisant le développement durable des industries de l'environnement, des ressources naturelles et de l'agriculture du Canada. Il s'agit notamment des ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de l'Environnement, des Pêches et des Océans ainsi que des Ressources naturelles.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 6 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 6 : Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère	2 153 119	<b>2 191 678</b>	38 559	1,8
Commission canadienne du lait	3 202	<b>3 513</b>	311	9,7
Agence canadienne d'inspection des aliments	489 031	<b>571 529</b>	82 498	16,9
Commission canadienne des grains	5 894	<b>35 222</b>	29 328	497,6
Environnement				
Ministère	835 226	<b>803 869</b>	-31 357	-3,8
Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions	0	<b>49 442</b>	49 442	S/O
Agence canadienne d'évaluation environnementale	17 570	<b>17 383</b>	-187	-1,1
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 051	<b>5 183</b>	132	2,6
Pêches et Océans	1 440 052	<b>1 513 368</b>	73 316	5,1
Ressources naturelles				
Ministère	1 085 631	<b>1 426 054</b>	340 423	31,4
Énergie atomique du Canada limitée	98 838	<b>103 749</b>	4 911	5,0
Commission canadienne de sûreté nucléaire	66 330	<b>78 671</b>	12 341	18,6
Office national de l'énergie	38 286	<b>37 932</b>	-354	-0,9
Administration du pipe-line du Nord	1 355	<b>946</b>	-409	-30,2
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>6 239 585</b>	<b>6 838 539</b>	<b>598 954</b>	<b>9,6</b>

### Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles atteignent 6,8 milliards de dollars en 2006-2007, ce qui correspond à 3,4 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2006-2007 devraient augmenter de 598,9 millions de dollars, soit de 9,6 p. 100.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles :

- Les dépenses du ministère des Ressources naturelles enregistrent une hausse nette de 340,4 millions de dollars survenant principalement dans le secteur des contributions et des autres paiements de transfert. Au nombre des principaux postes à ce chapitre, mentionnons des versements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers et au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse<sup>18</sup>, ainsi

18. Le gouvernement du Canada utilise les fonds et les comptes de recettes pour remettre les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles extracôtiers aux provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse (Ressources naturelles Canada, à titre d'intermédiaire, recueille les redevances qu'il remet ensuite aux provinces par l'entremise des programmes de contributions législatives). Conformément à la loi habilitante, le montant des paiements législatifs versés au Fonds correspond au montant des redevances fédérales, des locations fiscales, des déchéances, des droits et des revenus au titre de l'impôt des sociétés sur le revenu extracôtier (déterminés par l'Agence du revenu du Canada).



## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- que des fonds au titre du programme de l'Enveloppe des nouvelles possibilités<sup>19</sup>, et au programme Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPEE)<sup>20</sup>. Ces besoins sont compensés en partie par l'élimination graduelle du Plan d'action 2000 sur le changement climatique à laquelle se greffent des diminutions des dépenses relatives au Programme d'expansion du marché de l'éthanol, au programme de réduction des émissions et aux programmes de technologie et d'innovation.
- Les dépenses de l'Agence canadienne d'inspection des aliments affichent une hausse de 82,5 millions de dollars, soit 16,9 p. 100, au titre de l'augmentation des coûts de fonctionnement. La hausse est principalement attribuable au financement visant à atténuer l'incidence de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ainsi qu'à la mise en œuvre d'une Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes.
- Les dépenses de Pêches et Océans enregistrent une augmentation nette de 73,3 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement. La hausse est principalement attribuable à l'aide accordée aux activités traitant de la surpêche étrangère dans l'Atlantique Nord-ouest, à la mise en œuvre de mesures de protection des ressources aquatiques canadiennes contre de graves maladies et à l'élaboration du Plan d'action pour les océans visant à assurer le développement et la gestion durables des océans canadiens.
- La nouvelle Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions, annoncée dans le Budget fédéral de 2005, propose des dépenses de 49,4 millions de dollars pour l'achat de crédits nationaux et internationaux de réduction des gaz à effet de serre et d'élimination du carbone (lorsque les crédits représentent les unités véritables et vérifiées de réduction des émissions ou d'élimination et de captage des gaz à effet de serre). L'achat de ces crédits permettra au Canada de respecter son engagement en vertu du protocole de Kyoto de ramener les émissions de gaz à effet de serre à 6 p. 100 en deçà des niveaux de 1990.
- Les dépenses du ministère de l'Agriculture affichent une hausse nette de 38,6 millions de dollars sous l'effet principalement de l'augmentation des coûts de fonctionnement. Ces coûts sont en partie compensés par l'augmentation des recettes générées grâce aux ententes et aux services de recherche en collaboration. La hausse des coûts de fonctionnement est principalement attribuable à la négociation collective.
- Les dépenses de la Commission canadienne des grains augmentent de 29,3 millions de dollars, ou 497,6 p. 100, en raison des dispositions d'une entente spéciale de financement qui prévoient une aide financière à la Commission pour qu'elle maintienne ses niveaux de service.
- Le ministère de l'Environnement prévoit une baisse nette des dépenses de 31,4 millions de dollars, soit 3,8 p. 100, principalement au titre des coûts de fonctionnement ainsi qu'une réduction de 8,6 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Il prévoit en outre toucher 4,6 millions de dollars de moins en recettes. Les réductions des coûts de fonctionnement sont principalement attribuables à la cessation du financement de plusieurs projets sur le changement climatique et à la réaffectation des fonds pour la mise en œuvre du plan d'action sur les sites fédéraux contaminés vers les autres ministères. De même, la réduction des contributions et des autres paiements de transfert tient à la réduction du financement au titre du projet sur le changement climatique (Défi d'une tonne) et au transfert de fonds d'un autre projet sur le changement climatique (l'Enveloppe des nouvelles possibilités) vers un autre ministère.

---

19. Ce programme de trois ans d'une valeur de 160 millions de dollars devait permettre au gouvernement fédéral de contribuer des fonds à des initiatives provinciales et territoriales proposées qui entraîneraient des réductions économiques des émissions de gaz à effet de serre sur leurs territoires.

20. Lancé dans le Budget fédéral de 2001, l'EPEE visait à stimuler la mise au point d'une nouvelle capacité de production d'énergie éolienne en fournissant aux producteurs d'électricité un encouragement calculé en fonction des kilowatts à l'heure.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### 4 – Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

Ce secteur englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État responsables de l'exécution des programmes favorisant la croissance économique et la création d'emplois au moyen de mesures qui stimulent les investissements privés dans l'ensemble du Canada, encourageant le développement régional, améliorent la performance du pays au chapitre de l'innovation et font progresser les capacités en matière de science et de technologie au Canada. Il s'agit notamment du ministère de l'Industrie, des trois organismes de développement régional ainsi que de sociétés d'État, dont la Société d'expansion du Cap-Breton et la Société de développement du Cap-Breton, de même que de nombreux organismes ministériels.

Le tableau 7 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 7 : Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère	437 912	<b>381 748</b>	-56 164	-12,8
Société d'expansion du Cap-Breton	8 645	<b>8 650</b>	5	0,1
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	444 090	<b>381 595</b>	-62 495	-14,1
Ressources humaines et Développement des compétences				
Conseil canadien des relations industrielles	11 906	<b>12 396</b>	490	4,1
Industrie				
Ministère	1 330 995	<b>1 197 582</b>	-133 413	-10,0
Agence spatiale canadienne	341 614	<b>374 093</b>	32 479	9,5
Commission canadienne du tourisme	78 823	<b>76 526</b>	-2 297	-2,9
Tribunal de la concurrence	1 634	<b>1 686</b>	52	3,2
Commission du droit d'auteur Canada	2 514	<b>2 580</b>	66	2,6
Conseil national de recherches du Canada	641 696	<b>692 421</b>	50 725	7,9
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	829 232	<b>885 258</b>	56 026	6,8
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	547 284	<b>581 321</b>	34 037	6,2
Conseil canadien des normes	6 924	<b>7 529</b>	605	8,7
Ressources naturelles				
Société de développement du Cap-Breton	56 905	<b>66 211</b>	9 306	16,4
Transports				
Bureau de l'infrastructure du Canada	793 978	<b>1 844 624</b>	1 050 646	132,3
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	392 692	<b>315 531</b>	-77 161	-19,6
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>5 926 844</b>	<b>6 829 751</b>	<b>902 907</b>	<b>15,2</b>

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie atteignent 6,8 milliards de dollars en 2006-2007, ce qui correspond à 3,4 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, le niveau des dépenses dans ce secteur devrait augmenter de 902,9 millions de dollars en 2006-2007, soit une hausse de 15,2 p. 100.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie :

- Le financement du Bureau de l'infrastructure du Canada devrait augmenter de 1,1 milliard de dollars, principalement sous l'effet de la hausse de 592,5 millions de dollars au titre du Fonds de la taxe sur l'essence. Des dépenses supplémentaires totalisant 422,4 millions de dollars sont réparties entre les divers fonds de l'infrastructure (par exemple, canadiens, municipaux, frontaliers) et traduisent la priorité d'assurer la croissance et la productivité de l'économie. L'augmentation tient également compte d'une hausse de 18,8 millions de dollars en paiements au titre du fonctionnement à la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée.
- Pour leur part, le Conseil national de recherches du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada verront leurs dépenses totales augmenter de 140,8 millions de dollars, la plupart des fonds étant affectés à des paiements de subventions pour bonifier l'aide continue accordée par le Canada à la recherche et renforcer la recherche et l'innovation au Canada.
- Les dépenses de l'Agence spatiale canadienne croissent d'un montant net de 32,5 millions de dollars, dont 22,1 millions de dollars visent les coûts de fonctionnement et le solde, les dépenses en capital ainsi que les contributions et les autres paiements de transfert. La hausse des coûts de fonctionnement est le fait de changements apportés aux programmes en raison de la nature des activités aérospatiales (par exemple, forts risques technologiques, incertitudes et retards des calendriers, cycles de mise en place de longue durée). La majoration du financement des immobilisations découle de la mise en œuvre du nouveau programme Constellation de radars à synthèse d'ouverture. Les fonds supplémentaires au titre des contributions et des autres paiements de transfert serviront à combler les besoins de trésorerie liés à la participation du Canada aux programmes de l'Agence spatiale européenne.
- Des réductions d'envergure totalisant 331,5 millions de dollars influent sur les dépenses du secteur dans les domaines suivants :
  - En raison principalement d'une diminution de 192,6 millions de dollars au titre des contributions et des autres paiements de transfert et de la réduction prévue des recettes se chiffrant à 11,2 millions de dollars, Industrie prévoit une baisse nette des dépenses de 133,4 millions de dollars. Cette baisse est tributaire de la cessation du financement de nombreuses initiatives, dont le Programme d'infrastructures Canada-Ontario, le mécanisme de financement structuré afin d'appuyer la construction navale au Canada, le Partenariat technologique Canada, le Programme d'accès communautaire, le Programme Rescol, la Stratégie emploi jeunesse, le développement économique de l'Est de l'Ontario et l'initiative d'accès aux marchés pour les pays les moins avancés.
  - Les trois organismes de développement régional, à savoir la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique affichent une baisse nette des dépenses de 195,8 millions de dollars attribuable principalement à une réduction dans le domaine des contributions et des autres

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

paiements de transfert à la suite de la réduction des ressources attribuées au Programme Infrastructures Canada en raison de l'achèvement des projets.

- Dans l'Ouest, la réduction est en partie compensée par une augmentation des dépenses pour des projets de commémoration relatifs aux centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan ainsi que 26,5 millions de dollars au titre de l'initiative de renforcement de l'Ouest.
- Au Québec, la réduction est en partie compensée par de nouvelles dépenses à l'appui de l'innovation et de l'économie du savoir, au titre d'investissements pour stimuler la compétitivité des entreprises et la vitalité des collectivités et au titre d'investissements pour améliorer la rentabilité, la productivité et la durabilité de l'industrie du textile.
- Dans les provinces atlantiques, la réduction tient compte de la suppression graduelle du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités ainsi que d'un retard dans les décaissements en faveur des projets en vertu du Fonds d'innovation de l'Atlantique. Cette réduction est en partie compensée par un nouveau financement pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités et le Programme de développement des collectivités.

### 5 – Programmes touchant les transports

Ce secteur englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État responsables de l'exécution des programmes touchant les transports. Il s'agit notamment du ministère des Transports, de l'Office des transports du Canada, du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (qui rend des comptes par l'entremise du Bureau du Conseil privé) et du Tribunal d'appel des transports du Canada, ainsi que des programmes administrés par des sociétés d'État, notamment VIA Rail Canada et Marine Atlantique S.C.C.

Le tableau 8 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les transports, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 8 : Programmes touchant les transports**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Transports				
Ministère	828 457	<b>755 357</b>	-73 100	-8,8
Office des transports du Canada	24 383	<b>26 817</b>	2 434	10,0
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 303	<b>1 329</b>	26	2,0
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	32 188	<b>30 488</b>	-1 700	-5,3
Marine Atlantique S.C.C.	24 533	<b>80 980</b>	56 447	230,1
VIA Rail Canada Inc.	169 001	<b>169 001</b>	0	0,0
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	438 400	<b>381 366</b>	-57 034	-13,0
Conseil privé				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	27 602	<b>29 138</b>	1 536	5,6
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>1 545 867</b>	<b>1 474 476</b>	<b>-71 391</b>	<b>-4,6</b>

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant les transports s'élèvent à 1,5 milliards de dollars en 2006-2007, ce qui correspond à moins de 1,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2006-2007 devraient diminuer de 71,4 millions de dollars, soit 4,6 p. 100.

La baisse nette globale est attribuable à une réduction de quelque 192,2 millions de dollars au titre des dépenses en capital, des contributions et des autres paiements de transfert et des hausses des recettes et compensée par une hausse de 116,2 millions de dollars des coûts de fonctionnement. Les facteurs suivants sont au nombre de ceux exerçant le plus d'incidence à ce chapitre :

- Une hausse de 54,0 millions de dollars pour combler le déficit de fonctionnement de Marine Atlantique S.C.C.
- Une réduction de 102,0 millions de dollars du volet de construction routière du Programme stratégique d'infrastructures routières étant donné que la plupart des provinces en sont à la dernière étape du programme.
- Une diminution de 31,2 millions de dollars au titre de l'élimination graduelle du Fonds de cession des ports qui visait à laisser les collectivités locales et d'autres groupes intéressés acquérir certains ports publics dans leurs régions de sorte que les décisions clés concernant les ports puissent être prises par des personnes qui comprennent les besoins locaux. Cette responsabilisation locale contribue à l'élaboration d'un système portuaire plus efficace et efficient.
- Une diminution de 15,0 millions de dollars au titre de l'élimination graduelle de la contribution à la Commission canadienne du blé aux fins de l'acquisition et de la location de wagons-trémies.
- Une baisse nette de 57,0 millions de dollars des niveaux de financement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien attribuable au premier titre à une diminution de 122,8 millions de dollars en raison de l'installation presque terminée du matériel de contrôle de préembarquement et des systèmes détecteur d'explosifs dans 89 aéroports désignés, qui est compensée par une hausse de 65,8 millions de dollars au titre des projets prévus d'agrandissement des aéroports internationaux de Vancouver et de Pearson.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### 6 – Programmes touchant la justice et la loi

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes touchant la justice et l'application de la loi. Il s'agit notamment du ministère de la Justice et de tous ses organismes connexes ainsi que du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

Le tableau 9 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la justice et la loi, par ministère et organisme, comme suit :

**Tableau 9 : Programmes touchant la justice et la loi**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	121 070	208 611	87 541	72,3
Justice				
Ministère	924 865	915 752	-9 113	-1,0
Commission canadienne des droits de la personne	22 380	21 005	-1 375	-6,1
Tribunal canadien des droits de la personne	4 698	4 352	-346	-7,4
Commissaire à la magistrature fédérale	351 731	359 632	7 901	2,2
Service administratif des tribunaux judiciaires	53 536	62 547	9 011	16,8
Commission du droit du Canada	3 142	3 193	51	1,6
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	10 209	24 479	14 270	139,8
Cour suprême du Canada	27 153	27 824	671	2,5
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>1 518 784</b>	<b>1 627 395</b>	<b>108 611</b>	<b>7,2</b>

#### Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la justice et la loi en 2006-2007 s'élèvent à 1,6 milliards de dollars, ce qui correspond à un peu moins de 1,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2006-2007 devraient augmenter de 108,6 millions de dollars, soit 7,2 p. 100.

Parmi les principales sources de l'augmentation des dépenses dans ce secteur, on note ce qui suit :

- La hausse des dépenses de 87,5 millions de dollars du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones est nécessaire pour couvrir l'augmentation prévue du nombre de règlements conclus et pour continuer à soutenir à la fois le Cadre de règlement national et les autres activités visant à traiter du legs des pensionnats autochtones.
- La hausse des dépenses de 14,3 millions de dollars des Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada comprend la somme de 11,3 millions de dollars pour le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada qui servira à couvrir notamment des activités relatives à l'administration et à l'exécution des responsabilités en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ainsi que la somme de 2,8 millions de dollars au Commissariat à l'information du Canada qui servira à mener des enquêtes et des examens de même qu'à fournir d'autres services connexes.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- La hausse des dépenses de 9,0 millions de dollars du Service administratif des tribunaux judiciaires vise un éventail de postes dont des conventions collectives, des réductions de l'inventaire des demandes de certificats et de preuves de citoyenneté et des demandes de parrainage ainsi que les coûts de réaménagement du Centre fédéral de la justice à Toronto.
- Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale augmente également son budget de 7,9 millions de dollars en raison de la hausse de l'exigence législative concernant les traitements, les indemnités et les pensions des juges. Cette augmentation permettra de nommer un plus grand nombre de juges et de hausser la pension moyenne générale versée aux retraités en application de la *Loi sur les juges*.
- Le ministère de la Justice affiche une baisse nette de financement de 9,1 millions de dollars qui est attribuable à une réduction de 42,2 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert, réduction qui découle principalement de la cessation du financement au titre de la Stratégie canadienne de renouvellement de l'aide juridique, compensée par une hausse nette de 33,3 millions de dollars des coûts de fonctionnement.
- La diminution de 1,4 million de dollars du financement de la Commission canadienne des droits de la personne est principalement le fait de la cessation du financement de la participation de la Commission à l'audience de deux plaintes en matière de parité salariale devant le Tribunal canadien des droits de la personne.

### 7 – Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes visant à combler les écarts au chapitre de la sécurité et à assurer la protection des intérêts nationaux et des citoyens du Canada contre les risques menaçant la sécurité personnelle depuis la criminalité ou les événements naturels comme des blizzards, des inondations ou des feux de forêt jusqu'aux menaces à la sécurité nationale découlant des activités terroristes. Il s'agit notamment du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité du Bureau du Conseil privé ainsi que du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile, qui englobe la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Centre canadien des armes à feu, Service correctionnel et la Commission nationale des libérations conditionnelles.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 10 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 10 : Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Conseil privé				
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 796	<b>2 900</b>	104	3,7
Sécurité publique et protection civile				
Ministère	430 818	<b>458 092</b>	27 274	6,3
Agence des services frontaliers du Canada	1 021 744	<b>1 293 533</b>	271 789	26,6
Centre canadien des armes à feu	82 284	<b>83 595</b>	1 311	1,6
Service canadien du renseignement de sécurité	292 092	<b>346 148</b>	54 056	18,5
Service correctionnel	1 597 238	<b>1 709 353</b>	112 115	7,0
Commission nationale des libérations conditionnelles	31 767	<b>43 057</b>	11 290	35,5
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 919	<b>3 114</b>	195	6,7
Gendarmerie royale du Canada	1 863 287	<b>2 077 658</b>	214 371	11,5
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	879	<b>895</b>	16	1,8
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 685	<b>6 303</b>	1 618	34,5
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>5 330 509</b>	<b>6 024 648</b>	<b>694 139</b>	<b>13,0</b>

### Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique en 2006-2007 s'élèvent à 6,0 milliards de dollars, ce qui correspond à 3,0 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 694,1 millions de dollars, soit 13,0 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principaux éléments responsables de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

- L'augmentation importante de 271,8 millions de dollars du budget de l'Agence des services frontaliers du Canada est principalement attribuable à de nouveaux postes importants du budget de fonctionnement comme l'accroissement de la capacité opérationnelle, la mise à jour du Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire servant à vérifier les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles qui entrent en territoire canadien, la mise en œuvre de nombreuses initiatives menées dans le cadre de la politique de sécurité nationale ainsi qu'un éventail d'autres initiatives connexes en matière de sécurité frontalière et de gestion des frontières. En outre, d'autres ressources sont transférées de l'Agence du revenu du Canada à la suite de la réorganisation de décembre 2003 ce qui a créé l'agence.
- La hausse nette de 214,4 millions de dollars du financement de la Gendarmerie royale du Canada découle d'augmentations de 275,3 millions de dollars des coûts de fonctionnement, de 63,1 millions de dollars des coûts en capital et de 7,2 millions de dollars des subventions, augmentations qui sont compensées par des recettes supplémentaires de 131,2 millions de dollars. Les coûts de fonctionnement supplémentaires visent des postes tels que les conventions collectives, le financement supplémentaire au titre de l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité, le financement des nouvelles solutions technologiques et techniques associées à l'interception licite de communications privées de même que le financement supplémentaire permettant de



## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

sécuriser le réseau de transport maritime du Canada. Les coûts en capital supplémentaires englobent le versement d'une somme de 43,8 millions de dollars pour combler les déficits liés aux coûts de la prestation de services de police contractuelle.

- Le niveau de financement proposé pour Service correctionnel découle de l'augmentation de 112,1 millions de dollars attribuable à des ajouts importants au budget de fonctionnement et au budget en capital, notamment les rajustements des coûts d'entretien et de logement des délinquants, l'élaboration et la mise en œuvre de l'Initiative pour améliorer la sécurité communautaire et de l'approche correctionnelle judiciaire, le financement du projet des sites environnementaux contaminés fédéraux et de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et la mise en œuvre du module de gestion de l'information sur la santé.
- La hausse nette des dépenses du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de 27,3 millions de dollars est attribuable aux initiatives de gestion des urgences ainsi qu'au financement pour le renouvellement du soutien afin d'augmenter la sécurité communautaire et la prévention du crime à l'échelon local. La réduction de 40,0 millions de dollars des contributions versées aux provinces au titre de l'aide liée aux catastrophes naturelles a compensé en partie la hausse des dépenses nettes.
- La hausse des dépenses de 11,3 millions de dollars de la Commission nationale des libérations conditionnelles vise essentiellement à soutenir le programme de libération conditionnelle, à couvrir les retombées financières des modifications apportées à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* afin de renforcer la sécurité de la collectivité ainsi qu'à améliorer l'insertion des délinquants dans la collectivité.

### **8 – Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense**

Ce secteur englobe les ministères et les organismes responsables de l'exécution des programmes visant à appuyer la sécurité des Canadiens, à défendre les intérêts canadiens, à promouvoir un environnement international stable et à projeter les valeurs et la culture canadiennes dans les affaires mondiales. Il s'agit notamment de Citoyenneté et Immigration, d'Affaires étrangères et Commerce international et de ses organismes connexes, du ministère des Finances et de la Défense nationale.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 11 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 11 : Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Citoyenneté et Immigration				
Ministère	833 924	<b>1 226 775</b>	392 851	47,1
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	111 996	<b>117 375</b>	5 379	4,8
Affaires étrangères et du Commerce international				
Ministère (Affaires étrangères)	1 798 521	<b>1 941 133</b>	142 612	7,9
Ministère (Commerce international)	190 264	<b>203 895</b>	13 631	7,2
Corporation commerciale canadienne	16 399	<b>15 969</b>	-430	-2,6
Agence canadienne de développement international	2 769 020	<b>2 935 587</b>	166 567	6,0
Centre de recherches pour le développement international	116 086	<b>133 092</b>	17 006	14,6
Commission mixte internationale	7 116	<b>5 810</b>	-1 306	-18,4
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	2 956	<b>2 991</b>	35	1,2
Finances				
Aide internationale – paiements de transfert <sup>21</sup>	1 188 540	<b>725 869</b>	-462 671	-38,9
Tribunal canadien du commerce extérieur	9 552	<b>10 005</b>	453	4,7
Défense nationale				
Ministère	13 425 031	<b>14 789 222</b>	1 364 191	10,2
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 210	<b>6 407</b>	197	3,2
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 176	<b>3 416</b>	-760	-18,2
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>20 479 791</b>	<b>22 117 546</b>	<b>1 637 755</b>	<b>8,0</b>

### Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées à ce secteur en 2006-2007 s'élèvent à 22,1 milliards de dollars, ce qui correspond à 11,1 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 1,6 milliard de dollars, soit 8,0 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principaux éléments responsables de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

- La hausse proposée des dépenses nettes de la Défense nationale qui se chiffre à 1,4 milliards de dollars explique presque à elle seule l'augmentation des dépenses de l'ensemble du secteur. Les fonds supplémentaires serviront à accroître la viabilité des Forces canadiennes conformément au Budget fédéral de 2005, à verser des augmentations salariales aux militaires et aux civils, à soutenir les opérations en Afghanistan, à couvrir en partie les hausses liées à l'inflation, à accroître l'effectif des Forces canadiennes conformément au Budget fédéral de 2005, à nettoyer les sites contaminés et à faire de la publicité pour le recrutement.
- Citoyenneté et Immigration demande la somme supplémentaire de 392,9 millions de dollars qui sera essentiellement affectée aux contributions et aux autres paiements de transfert (274,4 millions de dollars). Le

21. Les chiffres de l'Aide internationale pour le ministère des Finances comprennent les subventions et les contributions versées aux organisations financières internationales pour respecter les engagements pris par le Canada en vertu d'ententes multilatérales en matière de réduction de la dette, ainsi que les paiements de transfert faits aux organisations financières internationales (paiements à l'Association internationale de développement et à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international).

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

ministère demande en outre les sommes additionnelles de 103,8 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement et de 14,6 millions de dollars au titre des subventions. Dans le domaine des contributions et des autres paiements de transfert, les postes importants sont liés à un transfert de Ressources humaines et Développement des compétences en faveur du Programme de revitalisation du secteur riverain de Toronto (dont la responsabilité sera par la suite transférée au Secrétariat du Conseil du Trésor), au nouvel Accord Canada-Ontario sur l'immigration, à un financement supplémentaire en faveur de l'installation pour améliorer les résultats en matière d'immigration. En matière de coûts de fonctionnement, les principaux postes se rapportent notamment au financement visant les tensions en matière d'immigration à court terme, le Programme fédéral de santé intérimaire pour les demandeurs du statut de réfugié, le nouvel Accord Canada-Ontario sur l'immigration et quelque 77,6 millions de dollars au titre d'un éventail d'autres postes. Le financement supplémentaire visant les subventions est lié à l'escalade des coûts aux termes de l'Accord Canada-Québec.

- Les niveaux de financement budgétaire de l'Agence canadienne de développement international connaissent une augmentation nette de 166,6 millions de dollars qui est pour la plupart liée à cinq grands postes : le financement des initiatives au Soudan et en Haïti, ainsi que l'Arrangement sur la police civile au Canada et l'Initiative relative à la gouvernance dans le secteur public, la Banque asiatique de développement, l'intervention canadienne à la suite des tsunamis en Asie, les efforts de maintien de la paix et de la sécurité dans la région du Darfour au Soudan et le financement de subventions supplémentaires pour le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies, l'initiative relative à la grippe aviaire et le Fonds autorenewable de secours d'urgence des Nations Unies.
- La hausse des dépenses de 142,6 millions de dollars du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Affaires étrangères) découle d'augmentations dans deux secteurs, soit les coûts de fonctionnement, et les contributions et autres paiements de transfert. En ce qui concerne les coûts de fonctionnement, les principaux besoins financiers ont trait aux initiatives pour la paix et la sécurité mondiales, aux services des passeports, aux hausses salariales des employés engagés sur place et au renforcement de la capacité antiterroriste. Pour ce qui est des contributions et des paiements de transfert, les principales hausses visent le financement des contributions autres que les quotes-parts, le fonds pour la paix et la sécurité mondiales et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Ces sommes sont en partie compensées par des diminutions des quotes-parts et du Programme de partenariat mondial.
- Le ministère des Finances prévoit réduire son aide internationale de 462,7 millions de dollars étant donné principalement que la remise de la dette de l'Irak, de la Serbie et du Monténégro s'est faite en 2005-2006 conformément aux engagements que le gouvernement a pris à ce chapitre.

### 9 – Parlement et gouverneur général

Ce secteur comprend les dépenses reliées au Sénat, à la Chambre des communes et à la Bibliothèque du Parlement, lesquels composent la Cité parlementaire. Les crédits de la Chambre des communes et du Sénat sont votés une fois l'an et sont gérés par le Bureau de régie interne et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, respectivement. Les crédits de la Bibliothèque du Parlement sont approuvés par les présidents des deux Chambres.

La fonction de conseiller sénatorial en éthique a été établie en 2005 pour rehausser la confiance du public à l'égard de l'intégrité des membres du Sénat et renforcer le respect et la confiance que la société accorde au Sénat en tant qu'institution.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 12 présente les dépenses relatives au Parlement et au Bureau du Secrétaire du Gouverneur général.

**Tableau 12 : Dépenses relatives au Parlement et au gouverneur général**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Gouverneur général	19 060	<b>19 236</b>	176	0,9
Parlement				
Sénat	80 606	<b>84 276</b>	3 670	4,6
Chambre des communes	383 221	<b>400 324</b>	17 103	4,5
Bibliothèque du Parlement	32 105	<b>33 986</b>	1 881	5,9
Bureau du commissaire à l'éthique	4 675	<b>5 051</b>	376	8,0
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	0	<b>957</b>	957	S/O
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>519 667</b>	<b>543 830</b>	<b>24 163</b>	<b>4,6</b>

### Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées à ce secteur en 2006-2007 s'élèvent à 543,8 millions de dollars, ce qui correspond à 0,3 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses de ce secteur devraient augmenter de 24,2 millions de dollars, soit 4,6 p. 100.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses de programmes dans ce secteur :

- Une augmentation de 17,1 millions de dollars pour la Chambre des communes, notamment :
  - Un montant de 7,7 millions de dollars au titre des budgets des membres et des dirigeants de la Chambre, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, et du soutien aux députés participant à des comités, à des activités internationales et interparlementaires et à la Chambre.
  - Un montant de 9,4 millions de dollars en salaires, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.
- Une augmentation de 3,7 millions de dollars pour le Sénat, notamment :
  - Un montant de 2 millions de dollars au titre des augmentations des budgets de recherche des sénateurs, des budgets des dirigeants politiques, des associations et comités parlementaires.
  - Un montant de 1,3 millions de dollars relatif aux indemnités des sénateurs et aux cotisations connexes au titre des pensions ainsi que les coûts d'administration supplémentaires visant les hausses salariales annuelles.
- Un montant de 957 000 \$ à l'appui des activités du nouveau Bureau du conseiller sénatorial en éthique.
- Un montant de 176 000 \$ pour la gouverneure générale attribuable essentiellement à une augmentation des rentes payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général* en raison de l'ajout d'une ancienne gouverneure générale.

### 10 – Services gouvernementaux généraux

Ce secteur englobe les ministères et les organismes qui fournissent des services centraux à l'appui des opérations internes du gouvernement, ce qui comprend notamment, pour le ministère des Finances, la péréquation et les

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

transferts aux gouvernements territoriaux. Il s'agit entre autres du ministère des Finances, du Bureau du Conseil privé, de Travaux publics et Services gouvernementaux et du Conseil du Trésor ainsi que d'un certain nombre d'organismes ministériels.

Le tableau 13 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des services gouvernementaux généraux, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 13 : Services gouvernementaux généraux**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Commission de la fonction publique du Canada	88 527	<b>106 017</b>	17 490	19,8
Commission des relations de travail dans la fonction publique	10 570	<b>17 924</b>	7 354	69,6
Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 113	<b>5 244</b>	1 131	27,5
Agence du revenu du Canada	3 028 896	<b>3 228 253</b>	199 357	6,6
Finances				
Ministère	210 486	<b>220 737</b>	10 251	4,9
Vérificateur général du Canada	71 801	<b>73 748</b>	1 947	2,7
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières	30 682	<b>31 128</b>	446	1,5
Bureau du surintendant des institutions financières	755	<b>768</b>	13	1,7
Industrie				
Statistique Canada	510 706	<b>601 243</b>	90 537	17,7
Bureau du Conseil privé				
Ministère	141 288	<b>146 721</b>	5 433	3,8
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 316	<b>6 432</b>	116	1,8
Directeur général des élections	83 839	<b>87 226</b>	3 387	4,0
Commissaire aux langues officielles	18 365	<b>19 129</b>	764	4,2
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 483 685	<b>2 573 295</b>	89 610	3,6
Conseil du Trésor				
Secrétariat	2 579 414	<b>2 598 226</b>	18 812	0,7
École de la fonction publique du Canada	53 460	<b>111 185</b>	57 725	108,0
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique	86 720	<b>106 880</b>	20 160	23,2
Transports				
Société canadienne des postes	172 210	<b>147 210</b>	-25 000	-14,5
<b>Total partiel – dépenses de programmes directes</b>	<b>9 581 833</b>	<b>10 081 366</b>	<b>499 533</b>	<b>5,2</b>
<b>Principaux transferts (Finances)</b>				
Péréquation	9 510 000	<b>11 282 000</b>	1 772 000	18,6
Gouvernements territoriaux	1 800 000	<b>0</b>	-1 800,0	-100,0
Financement des territoires	0	<b>2 070 000</b>	2 070,0	S/O
<b>Total partiel – principaux transferts</b>	<b>11 310 000</b>	<b>13 352 000</b>	<b>2 042 000</b>	<b>18,1</b>
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>20 891 833</b>	<b>23 433 366</b>	<b>2 541 533</b>	<b>12,2</b>

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Détails

Conformément au présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des services gouvernementaux généraux en 2006-2007 s'élèvent à 23,4 milliards de dollars, ce qui correspond à 11,8 p. 100 du total des dépenses de programmes. Sur ce montant de 23,4 milliards de dollars, une tranche de 10,1 milliards de dollars, soit 43,0 p. 100, sera affectée aux dépenses de programmes directes et le solde aux paiements de transfert. Il s'agit d'une augmentation de 2,5 milliards de dollars, soit 12,2 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Voici les principaux éléments responsables de la variation des dépenses :

- La hausse des dépenses nettes de 199,4 millions de dollars de l'Agence du revenu du Canada découle d'une hausse globale de 297,6 millions de dollars des coûts de fonctionnement et de 20,0 millions de dollars des subventions qui a été compensée en partie par une réduction des contributions et des autres paiements de transfert et une hausse des revenus. Au nombre des principaux postes ayant contribué à l'augmentation des coûts de fonctionnement mentionnons la reclassification du paiement à la province de Québec au titre de l'administration conjointe de la taxe de vente fédérale et provinciale ainsi qu'une variété d'initiatives législatives, stratégiques et opérationnelles découlant des budgets fédéraux de 2004 et de 2005. La somme supplémentaire de 20,0 millions de dollars en subventions vise le Programme de l'allocation spéciale pour enfants dans des institutions spécialisées.
- La hausse nette des dépenses de Statistique Canada de 90,5 millions de dollars a trait essentiellement aux préparatifs du Recensement de la population en 2006 et aux conventions collectives. Ces besoins ont été compensés en partie par plusieurs réductions, la plus importante étant la réduction de 19,5 millions de dollars par suite de l'achèvement du programme Lacunes statistiques II, qui a fourni des renseignements sur l'économie axée sur le savoir, la croissance économique, la cohésion sociale, le développement humain, ainsi que les défis et occasions à l'échelle mondiale.
- Le niveau de financement net plus élevé proposé pour Travaux publics et Services gouvernementaux qui s'élève à 89,6 millions de dollars est principalement imputable à une augmentation de 114,4 millions de dollars au titre des coûts de fonctionnement et de 14,7 millions de dollars au titre des immobilisations. Les postes qui suivent sont au nombre de ceux ayant le plus contribué à cette hausse des coûts de fonctionnement : le financement de plusieurs nouveaux projets comme un service électronique d'appels d'offres du gouvernement, les foires et les expositions, un site de reprise sur sinistre, la distribution des biens de l'État, le financement relatif aux sites contaminés, le soutien de la prestation des services communs au public et au gouvernement du Canada dans son ensemble, la fonction de receveur général de même que la transformation des opérations du processus de passation des marchés du gouvernement. Ces besoins financiers ont été en partie compensés par une hausse des revenus.
- La hausse des dépenses de l'École de la fonction publique du Canada est principalement attribuable au soutien de la formation et du perfectionnement des employés de la fonction publique fédérale à tous les niveaux.
- La hausse nette de 20,2 millions de dollars de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada tient compte des ressources supplémentaires aux fins de la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et du financement pour appuyer l'adoption et la mise en œuvre de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* de même que pour traiter des tensions qui s'exercent sur le Bureau des valeurs et de l'éthique pour qu'il fournisse leadership et conseils. Ces besoins ont été compensés par une réduction de 16,2 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert par suite des économies réalisées grâce à l'intégration du Programme de stages pour les jeunes à la Stratégie emploi jeunesse.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- L'augmentation nette de 18,8 millions de dollars du Secrétariat du Conseil du Trésor est principalement attribuable à une hausse des contributions au nouveau régime d'assurance parental Québec-Canada qui remplacera au Québec le régime d'assurance-emploi pour le versement des prestations parentales à tous les Québécois admissibles, ainsi qu'aux ressources additionnelles pour financer les nouvelles demandes et les tensions sur les ressources liées à l'accroissement des responsabilités et de la charge de travail du contrôleur général et du dirigeant principal de l'information.
- L'augmentation de la Commission de la fonction publique qui se chiffre à 17,5 millions de dollars, ou 19,8 p. 100, se fonde sur une hausse de 23,5 millions de dollars des coûts de fonctionnement qui a été compensée en partie par une augmentation des revenus de 6,0 millions de dollars. Les coûts de fonctionnement supplémentaires visent notamment le financement de postes comme le soutien de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et le recrutement.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses – Diminution nette de 567,2 millions de dollars

Les dépenses non budgétaires contenues dans le Budget principal des dépenses de 2006-2007 s'élèvent à 1,12 milliard de dollars, ce qui correspond à une diminution de 567,2 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2005-2006.

Le tableau 14 donne un aperçu plus détaillé des dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses.

**Tableau 14 : Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2005-2006	2006-2007	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	10	<b>10</b>	0	0,0
Affaires étrangères et du Commerce international				
Ministère (Commerce international)	653 000	<b>209 000</b>	-444 000	-68,0
Agence canadienne de développement international	7 110	<b>39 270</b>	32 160	452,3
Finances				
Ministère <sup>22</sup>	108 923	<b>7 471</b>	-101 452	-93,1
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère (Ressources humaines et Développement des compétences)	1 040 800	<b>981 456</b>	-59 344	-5,7
Société canadienne d'hypothèques et de logement	-199 622	<b>-198 472</b>	1 150	-0,6
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	79 045	<b>80 843</b>	1 798	2,3
Industrie				
Ministère	800	<b>800</b>	0	0,0
Transports				
Bureau de l'infrastructure du Canada	0	<b>2 492</b>	2 492	S/O
<b>Total des dépenses non budgétaires</b>	<b>1 690 066</b>	<b>1 122 870</b>	<b>-567 196</b>	<b>-33,6</b>

#### Détails

Voici un aperçu des éléments clés responsables de la variation des dépenses non budgétaires pour 2006-2007:

- Les dépenses de l'Agence canadienne de développement international ont augmenté de 32,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison principalement des contributions au Fond d'investissement du Canada pour l'Afrique.
- La diminution de 444 millions de dollars du Commerce international est imputable aux paiements législatifs non budgétaires faits à Exportation et Développement Canada. Ce montant reflète une diminution de 395,0 millions de dollars en ce qui concerne des versements de prêts en raison de délais dans la livraison d'aéronefs aux compagnies aériennes ainsi qu'une augmentation de 49,0 millions de dollars relative aux remboursements de prêts.

<sup>22</sup> Les dépenses législatives non budgétaires du ministère des Finances tiennent compte de l'échelonnement convenu des paiements du Canada aux organisations internationales (Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international).



## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- La diminution de 101,5 millions de dollars des paiements faits par le ministère des Finances à différentes institutions financières internationales est surtout imputable à la réduction des prêts émis au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international.
- La diminution de 59,3 millions de dollars des dépenses non budgétaires de Ressources humaines et Développement des compétences est imputable à une réduction des prêts négociés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* par suite de l'incidence du remboursement des prêts sur le portefeuille de prêts.